

**KPB – archief      Archives PCB**  
eigendom / propriété HISPATK-PATHISC  
beheer / gestion DACOB & CARCOB

**PB / BPEF PB22**

DOOS 9

BP22\_1973

1.9.3

Janvier 1973

BP 22\_1973\_01

APPEL DU BUREAU POLITIQUE DU PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE.

Nixon a suspendu une fois de plus les bombardements sur Hanoï et Haiphong. Sans aucun doute, cet arrêt est le résultat des fortes pressions qui ont été exercées sur lui ces derniers jours dans le monde entier, et en premier lieu aux Etats-Unis mêmes. Ces pressions se sont exercées sous diverses formes, allant de manifestations de masse à des prises de position de la part des gouvernements, et d'organisations et personnalités d'autorité nationale et internationale. Le gouvernement belge a enfin exprimé sa position vis-à-vis des bombardements terroristes des Américains, en des termes qui ont reflété l'émotion et la consternation de l'opinion publique belge.

Un optimisme hâtif serait pourtant déplacé. L'administration Nixon a donné assez de preuves de son manque de parole! Le relâchement de la vigilance ne pourrait que l'inviter à de nouveaux reniements.

Le Parti communiste de Belgique réaffirme donc son soutien aux manifestations unitaires de protestation et de solidarité avec le peuple vietnamien et ses vrais représentants, qui auront lieu dans notre pays cette semaine et la semaine suivante. Les communistes participeront à ces manifestations et contribueront à leurs succès, dans le respect total des mots d'ordre et des formes d'action élaborés en commun accord avec les groupes participants.

Le Bureau politique du Parti communiste de Belgique appelle toutes les organisations démocratiques et ouvrières à appuyer les manifestations annoncées pour le vendredi 5 janvier à Bruxelles et Charleroi et pour le samedi 6 janvier à Anvers, ainsi que celles qui se dérouleront à Mons et en d'autres régions du pays.

Bruxelles, le 3 janvier 1973

Le Bureau Politique du Parti  
communiste de Belgique

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

-----  
Avenue de Stalingrad, 29  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 27 décembre 1972

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE  
-----

Chers Camarades,

Le Bureau politique se réunira le

VENDREDI 5 JANVIER 1973 A 9 H.30.  
=====

A l'ordre du jour :  
-----

- Situation politique.
- Propositions d'organisation du  
Secrétariat national.

Fraternellement,

L. VAN GEYT.

## COMMUNIQUE

Le Bureau politique du Parti communiste constate que, tout en négociant la formation d'une tripartite avec le PSB, les forces de droite accentuent leurs pressions et leurs manoeuvres en vue d'accroître leur prépondérance politique au sein de la future coalition gouvernementale.

Ces forces agitent actuellement dans leur presse et leur propagande l'épouvantail de l'"étatisation". Leur but est d'imposer ainsi à leurs interlocuteurs socialistes, et à Leburton en particulier, l'acceptation de toutes leurs exigences. Or, ces exigences visent à renforcer l'emprise des grands intérêts privés sur l'appareil d'Etat. Au même moment, en effet :

- la Fédération des Entreprises de Belgique réclame une aide accrue des pouvoirs publics contre les revendications ouvrières, sous prétexte de "lutter contre l'augmentation des coûts";
- le PSC-CVP exige que l'Etat verse de nouveaux milliards aux propriétaires de l'enseignement libre;
- le CVP, en proposant la création d'un Sénat paritaire, ajoute une nouvelle variante aux menées des milieux unitaristes et de la FEB qui s'opposent au fédéralisme démocratique.

Au point où en sont les choses, il se confirme que la direction droitière du PSB a engagé ce parti dans une voie extrêmement dangereuse en acceptant que Leburton soit chargé de former un gouvernement triparti. La constitution d'un tel **gouvernement** ne pourrait que créer un terrain encore plus favorable aux pressions et aux manoeuvres de la droite et elle ne pourrait que gêner encore plus l'indispensable riposte des travailleurs.

Plus que jamais, les travailleurs socialistes ont intérêt à comprendre que la place de leur parti est dans l'opposition pour préparer avec les autres progressistes les changements profonds et le tournant à gauche qui s'imposent.

Les organisations ouvrières et démocratiques n'auraient rien à craindre de nouvelles élections si, toutes ensemble, elles prenaient à temps une position ferme de lutte contre la droite et pour l'exécution d'un programme politique conforme aux aspirations populaires, qu'il faut satisfaire et dont il faut garantir la réalisation.

C'est dans cet esprit que le Parti communiste défend, pour l'immédiat, les positions suivantes :

- Riposte à la FEB par le développement de l'action unie des travailleurs en faveur du programme interprofessionnel du Front commun syndical et de leurs revendications professionnelles;

.../..

.../...

- Octroi de pouvoirs réels aux régions, basés sur l'élection des Conseils régionaux au suffrage universel;
- Négociation d'un Pacte scolaire nouveau ayant pour objet la démocratisation véritable de l'enseignement.

Le Bureau politique  
du Parti communiste de Belgique.

Bruxelles, le 5 janvier 1973.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

-----  
29, avenue Stalingrad  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 9 janvier 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

Chers Camarades,

Le Bureau Politique se reunira le

VENDREDI 12 JANVIER 1973 à 9.30 H.

A l'ordre du jour :

- Situation politique
- Discussion du projet du rapport de M. Levaux
- U.D.P. A. Duchâteau

Bien fraternellement,

L. VAN GEYT.

COMMUNIQUE

Le Bureau politique du Parti communiste se déclare solidaire des travailleurs qui ripostent actuellement aux tentatives du grand patronat d'imposer des conventions professionnelles et interprofessionnelles visant à bloquer le mouvement revendicatif.

La volonté d'action des travailleurs du pétrole et la décision prise notamment par les délégations ouvrières de l'Intersièges ACEC de refuser toute convention excédant la durée d'un an montrent que la manoeuvre du grand patronat, qui joue la carte de la "pause sociale", a été percée à jour.

La conclusion de conventions conformes aux aspirations ouvrières a une très grande importance pour l'ensemble du monde du travail qui est la première victime de la hausse galopante du coût de la vie dont la responsabilité incombe aux monopoles capitalistes et aux gouvernements à leur solde.

Le Bureau politique  
du Parti communiste de Belgique.

Le 12 janvier 1973.

## COMMUNIQUE

Les derniers développements des pourparlers triparti confirment que la majorité gouvernementale qui se prépare s'oriente vers une politique de droite encore plus accentuée que celle du gouvernement précédent.

De ce que l'on sait des accords déjà conclus par les négociateurs, il ressort en effet que :

- la réforme des institutions projetée a pour base le provincialisme cher à tous les conservateurs; elle se ferait dans le mépris du suffrage universel et de la démocratie la plus élémentaire;
- la révision du Pacte scolaire envisagée s'écarte radicalement de la solution démocratique que constituerait l'école pluraliste; elle entraînerait d'énormes dépenses supplémentaires sans ouvrir la voie à une démocratisation réelle de l'enseignement.

Tandis que les informations abondent sur les aspects institutionnels et scolaires de la négociation, on ignore pratiquement tout de ce qui a été convenu entre les trois partis sur les problèmes économiques et sociaux, lesquels préoccupent pourtant les travailleurs au plus haut point. Ce silence ne fait rien augurer de bon pour le monde du travail. Il ne peut signifier qu'une chose : c'est que, dans ce domaine également, les positions du capital ont prévalu.

L'attitude du PSB dans la négociation contraste vivement avec la combativité dont les travailleurs font preuve face au grand patronat, comme le montre la volonté d'action des ouvriers du pétrole, de Ford et des ACEC-intersièges.

Cette contradiction évidente, provoquée par la droite du PSB, entre l'attitude des dirigeants de ce parti et la combativité ouvrière facilite les manoeuvres de la grande bourgeoisie qui a voulu des négociations longues et compliquées. Celles-ci, en effet, lui étaient nécessaires pour essayer d'empêcher la convergence des oppositions populaires, en jouant sur l'usure et la division, et pour inciter à la résignation les tendances qui, au sein du PSB, hésitent entre la crainte de nouvelles élections - crainte soigneusement entretenue - et la répugnance à céder aux pressions réactionnaires renforcées par le PLP.

Seule une opposition résolue et claire au plan politique de la grande bourgeoisie peut véritablement servir les intérêts du mouvement ouvrier et démocratique.

Le Bureau politique du  
Parti Communiste de Belgique.

Le 16 janvier 1973.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

-----  
Avenue de Stalingrad 29  
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 15 janvier 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

Chers Camarades,

Le Bureau Politique se reunira le

VENDREDI 19 JANVIER 1973 à 9.30 H.

=====

A l'ordre du jour :

- situation politique
- rapport M. Levaux
- alliances et U.D.P.

Fraternellement,

L. VAN GEYT.

## COMMUNIQUE

Le Bureau politique du Parti communiste constate que des oppositions nombreuses se manifestent actuellement dans le mouvement ouvrier, en particulier dans le PSB, au mauvais accord gouvernemental conclu entre les trois partis candidats au pouvoir.

Ces oppositions confirment l'opinion exprimée par le Parti communiste dès le début de la crise.

Le mouvement ouvrier a tout à craindre de la politique qui découlerait de cet accord et de cette alliance, car il s'agirait d'une politique réactionnaire cautionnée par le Parti socialiste. Si ce parti se prêtait à pareille opération, les luttes des travailleurs pour leur emploi, leur pouvoir d'achat et le progrès démocratique deviendraient plus difficiles, la crise politique s'aggraverait et l'on en arriverait vite à des élections qui se dérouleraient dans des conditions avantageuses pour la droite.

Il est donc essentiel, pour préparer la solution de rechange progressiste de demain, que le mouvement ouvrier manifeste avec le maximum de clarté son opposition à la tripartite et à son mauvais programme, et que cette opposition se traduise également dimanche au Congrès du PSB.

Le Bureau politique du PCB.

Le 19 janvier 1973.

## COMMUNIQUE

L'arrestation du docteur PEERS attire à nouveau l'attention sur le caractère réactionnaire de la législation en vigueur en matière d'avortement.

Le Bureau politique du Parti communiste de Belgique réclame la libération immédiate du docteur PEERS. Il prend position en faveur d'une législation qu'il estime urgente, accordant aux femmes les droits complets en matière de naissance et d'avortement.

Il considère en particulier que l'acceptation ou le refus des naissances, relève d'un droit moral et d'hygiène sociale, inséparable des libertés individuelles, et engage l'opinion publique à s'exprimer avec plus de force contre l'hypocrisie des lois et pratiques actuellement en vigueur dans notre pays.

Le Bureau politique du PCB réclame une législation complémentaire indispensable en matière de contraception, de planning familial et d'éducation sexuelle.

Il souligne les insuffisances en ces matières de la proposition de Loi CALUWAERT, et charge le groupe parlementaire communiste de préparer une proposition de loi à soumettre au Parlement.

Il dénonce à nouveau les carences criantes en matière de crèches et de protection des naissances et de l'enfance, ainsi que l'inégalité de la condition féminine dans maints aspects de la vie publique et en particulier sur le plan des salaires et des conditions de travail.

Le Bureau politique du PCB.

Le 19 janvier 1973.

## COMMUNIQUE

### Appel du Bureau politique du Parti Communiste de Belgique.

Actuellement se déroule à nouveau, à Athènes, une série de procès entamés par le régime des colonels contre des démocrates et antifascistes grecs. Jeudi dernier, 18 janvier, ont comparu devant le tribunal d'exception treize militants antifascistes, parmi lesquels Stasis Panaghoulos, qui a accusé la police militaire de l'avoir torturé lors de son interrogatoire. Aujourd'hui, lundi 22 janvier, commence devant la Cour d'Appel à Athènes, le procès de Partsalides, Charalambos, Dracopoulos et d'autres camarades arrêtés en même temps qu'eux en octobre 1971.

D'autres démocrates grecs, comme Léonidas Tzefronis, sont, avec des dizaines de leurs amis - et dans des conditions inhumaines - incarcérés dans les prisons grecques, complètement isolés du monde extérieur. A d'autres démocrates encore, comme Nicos Kaloudis, condamnés antérieurement déjà à des lourdes peines pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité, l'on refuse les soins médicaux ou leur hospitalisation, malgré leur état de santé alarmant et aggravé dangereusement par un long séjour en prison.

Telle est la réalité qui se cache derrière la "Libéralisation" de la Grèce, état membre de l'OTAN. Le régime des colonels, qui vient d'offrir récemment encore un port d'attache grec à la sixième flotte américaine, et augmente ainsi la possibilité d'une intervention impérialiste contre les mouvements de libération au Moyen Orient, continue sur la voie d'une oppression brutale de la démocratie.

Parmi les détenus et les arrêtés se trouvent des socialistes, des communistes et autres démocrates et progressistes. Pour eux tous, le Bureau politique du Parti Communiste de Belgique lance un appel à la solidarité aux travailleurs et démocrates belges, ainsi qu'à leurs organisations. Il leur demande de mettre tout en oeuvre pour obtenir la libération des prisonniers politiques grecs, et de s'adresser en ce sens au Ministère belge des Affaires Etrangères et à l'Ambassade de Grèce à Bruxelles. Les parlementaires communistes entreprendront de leur côté des démarches à ce propos.

Le Bureau politique du  
Parti Communiste de Belgique.

Le 22 janvier 1973.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

-----  
Avenue de Stalingrad, 29  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 22 janvier 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

---

Chers Camarades,

Le Bureau politique se réunira le

VENDREDI 26 JANVIER 1973 A 9 H.30.

=====

A l'ordre du jour :

---

- Poursuite de la discussion sur l'orientation politique et les alliances.

Fraternellement,

L. VAN GEYT.

## COMMUNIQUE

Le groupe parlementaire communiste s'est réuni le 30 janvier 1973 aussitôt après la lecture de la déclaration gouvernementale devant les Chambres.

Il constate que le Premier Ministre s'est efforcé de présenter l'accord gouvernemental en termes rassurants. Mr Leburton a visiblement cherché à enrayer le courant d'opposition qui depuis des semaines s'exprime dans l'opinion ouvrière et démocratique y compris par la voix des 44 % de délégués au récent Congrès du P.S.B.

Il a notamment passé sous silence - et c'est symptomatique - les dispositions de l'accord tripartite annonçant une politique de nouveaux cadeaux au grand capital, de compressions des revenus des travailleurs, d'aggravation de la fiscalité à charge des masses laborieuses et d'application du programme militariste du Ministre Vanden Boeynants.

Il n'a nullement tenté de désarmer l'opposition exclusivement communautaire dont tout laisse prévoir qu'elle n'est pas décidée à combattre réellement une politique économique et sociale inspirée par la Fédération des Entreprises belges et par la haute finance.

Dans ces conditions, le groupe parlementaire communiste charge les députés Louis VAN GEYT, président du parti communiste, et Marcel Levaux qui vient d'être désigné en qualité de président du groupe parlementaire, d'intervenir dans le débat.

Ils exposeront la position des communistes, les motifs de leur refus de voter la confiance au Gouvernement et les raisons profondes qui justifient à leurs yeux, le développement d'une opposition cohérente des forces ouvrières et progressistes au programme gouvernemental.

Le groupe parlementaire communiste.

Le 30 janvier 1973.

## COMMUNIQUE

Le nouveau gouvernement belge a l'intention d'établir des relations diplomatiques avec la République Démocratique du Vietnam (Hanoi). Tous les Belges qui sont dévoués à la cause vietnamienne ont le devoir impérieux d'insister auprès du gouvernement pour que le plus rapidement possible son intention se traduise en actes. Cette indispensable pression de l'opinion publique est une forme concrète de solidarité avec tous les efforts mis actuellement en oeuvre au Vietnam pour la reconstruction et la réunification démocratique de ce pays si gravement éprouvé, et pour le retrait des troupes américaines de toute l'Indochine, y compris du Laos et du Cambodge.

Cette solidarité vigilante est d'ailleurs plus nécessaire que jamais. Comme prévue - et les faits le démontrent - que le régime Thieu refuse de s'incliner devant la victoire des forces populaires vietnamiennes. Il crée constamment des incidents, il adresse des menaces de mort aux membres du Front National de Libération, il crée des difficultés aux représentants de la République Démocratique du Vietnam, au Gouvernement Révolutionnaire Provisoire du Sud Vietnam, à la Commission Internationale de Contrôle, et aux membres polonais et hongrois de la Commission Militaire Quadripartite, il déclenche une violente campagne anticommuniste. Bref, le régime Thieu cherche les derniers moyens pour se maintenir en faisant rebondir le conflit et en fournissant des prétextes pour le maintien d'une présence militaire américaine au Sud Vietnam. Entretemps les bombardements de terreur américains sur le pays voisin indochinois, le Laos, continuent sans relâche. C'est pourquoi la paix au Vietnam doit être défendue. Thieu doit être obligé à respecter les accords du cessez-le feu. Ses centaines de milliers de prisonniers politiques, qui se trouvent en danger de mort, doivent être libérés immédiatement.

De là la nécessité d'une solidarité vigilante. Une forme importante en est la participation massive à la manifestation nationale du Vietnam le 4 février à Bruxelles.

LE BUREAU POLITIQUE DU PARTI COMMUNISTE  
DE BELGIQUE.

Bruxelles, le 31 janvier 1973.

*Od. Renard*

Communiqué

Solidarité avec les lycéens et les étudiants.

Le Bureau Politique du Parti Communiste de Belgique salue le puissant mouvement de protestation déclenché par les lycéens et étudiants de tous le pays contre les projets réactionnaires du ministre Vanden Boeynants en matière de service militaire.

Le Bureau politique est d'avis que toute brutalité policière dirigée contre les manifestations de lycéens et d'étudiants serait condamnable et engagerait lourdement la responsabilité gouvernementale. Il estime en outre que l'action menée par les jeunes mérite la solidarité **réelle** du corps professoral et des organisations de parents.

Le Bureau Politique du Parti  
Communiste de Belgique.

Bruxelles, le 31 janvier 1973.

Février 1973

BP 22\_1973\_02

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

-----  
Avenue de Stalingrad, 29  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 29 janvier 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE  
-----

Cher Camarade,

Le Bureau politique se réunira normalement

VENDREDI 2 FEVRIER 1973 A 9 H.30  
=====

avec à l'ordre du jour :

- La situation politique
- Les initiatives politiques après la  
déclaration gouvernementale.

Il y aura également un Bureau politique extraordinaire

le MERCREDI 7 FEVRIER 1973 A 9 H.30.  
=====

Ordre du jour : - conclusions des discussions sur les  
alliances.

- Structures du Parti  
(notes de l'aile wallonne et de L. Van Geyt).

- Le Bureau politique du vendredi 9/2 aura lieu normalement.

Bien fraternellement,

L. VAN GEYT.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

Avenue de Stalingrad 29  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 5 février 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

Cher Camarade,

Pour rappel

Réunion extraordinaire du Bureau Politique :

MERCREDI 7 FEVRIER à 9.30 H.  
=====

Ordre du jour : - alliances  
- structures du Parti

Réunion ordinaire du Bureau Politique :

VENDREDI 9 FEVRIER à 9.30 H.  
=====

Ordre du jour : - situation politique  
- rapport sur la réforme de l'armée.

Bien fraternellement,

L. VAN GEYT.

## COMMUNIQUE

Le Bureau politique du Parti communiste de Belgique réaffirme son opposition aux projets Vanden Boeynants combattus par l'ensemble du mouvement lycéen.

Devant l'ampleur de ce mouvement, le gouvernement Leburton et le ministre de la Défense nationale ont dû accepter le principe d'une négociation. Mais ils n'ont pas renoncé pour autant à essayer d'imposer leurs vues et il est d'ailleurs significatif que Vdb ait été le seul ministre du gouvernement précédent à conserver le même portefeuille dans la nouvelle coalition tripartite.

Le gouvernement utilise plusieurs méthodes dans l'espoir de briser le mouvement lycéen. Il s'appuie sur les structures réactionnaires de l'enseignement, au niveau dirigeant, pour faire pression sur les étudiants et leurs familles. En même temps, il gonfle démesurément le rôle négatif joué par certains éléments gauchistes dans les récentes manifestations, afin de justifier le recours à des brutalités policières, qui ont fait un blessé grave à Liège, et le recours à des méthodes autoritaires.

Le but du gouvernement Leburton est de vider de son sens la négociation qu'il a dû admettre en lui donnant pour base les projets inacceptables - et qu'il prétendait hier inexistantes ! - élaborés par Vanden Boeynants sous le gouvernement Eyskens-Cools. Cette manoeuvre explique la volonté gouvernementale de limiter l'objet du débat à la seule question du sursis.

Le Bureau politique appelle les enseignants et les parents à aider la jeunesse à faire échec à des projets qui, s'ils étaient appliqués, ne nuiraient pas seulement aux lycéens mais bien au pays tout entier, dont l'avenir se prépare pour une large part dans les écoles. Face à un Vanden Boeynants, les progressistes ne peuvent que se réjouir de l'attachement manifesté par la jeune génération aux causes de la démocratie et de la paix.

Le Bureau politique du PCB a chargé le groupe parlementaire d'interpeller à la Chambre le ministre de la Défense nationale sur l'ensemble de sa politique militaire qui est globalement mise en cause.

Le Bureau politique du PCB.

Bruxelles, le 6 février 1973.

## COMMUNIQUE

Le Bureau Politique du Parti Communiste de Belgique se réjouit de la libération du docteur Peers, intervenue après une longue détention qui a choqué profondément l'opinion publique démocratique du pays tout entier.

Cette libération apporte une nouvelle preuve de l'efficacité de la pression de l'opinion publique lorsque la défense d'une juste cause mobilise les forces populaires.

Il faut maintenant que cette pression continue à s'exercer pour obtenir rapidement une refonte démocratique de la législation sur l'avortement.

D'autre part, le président du P.C.B. a adressé au docteur Peers le télégramme suivant, au nom du Comité Central du parti :

" Chaleureuses et fraternelles félicitations pour ta mise en liberté -

Evident que cette première victoire est due à la fois à ton attitude exemplaire et à l'action de toutes les forces qui dans le pays luttent pour garantir le droit des femmes d'accepter ou de refuser une naissance et qui exigent d'urgence une modification en profondeur d'une législation réactionnaire ne correspondant plus aux réalités de notre époque."

LE BUREAU POLITIQUE DU P.C.B.

Le 6 février 1973

## COMMUNIQUE

Le gouvernement triparti, ayant obtenu une majorité résignée dans les deux Chambres, est maintenant en place et tout indique que son orientation droitière va se confirmer de plus en plus sous la pression des monopoles capitalistes.

Ceux-ci développent actuellement leur offensive pour imposer une politique des revenus qui fasse des travailleurs les victimes de la crise du système capitaliste, dont les rebondissements de la crise monétaire internationale sont une nouvelle illustration. Cette situation conditionne toutes les luttes que les travailleurs mènent dans les entreprises et les secteurs professionnels pour la défense de leur pouvoir d'achat et de leur emploi.

Mais les exigences des monopoles suscitent et multiplient d'autres formes d'opposition qui englobent en particulier les jeunes auxquels le ministre Vanden Boeynants a voulu imposer une réforme de l'armée à caractère militariste et répressif. L'opposition aux différents aspects de la politique de la droite se manifeste aussi avec plus de force dans des courants d'opinion qui, durant ces dernières années, avaient été affaiblis par l'action des dirigeants du PSB associés à la grande bourgeoisie. En témoignent en particulier les positions adoptées en Flandre par le journal "Links", qui maintient son hostilité à la tripartite, et en Wallonie par le Mouvement Populaire Wallon qui a pris le contre-pied du programme gouvernemental sur le plan de la régionalisation et de son contenu socio-économique que le M.P.W. veut anti-capitaliste.

Cependant, le Bureau politique du P.C.B. constate que les oppositions populaires à la politique des monopoles et du gouvernement restent encore fragmentées. Or, seule une opposition globale, réalisant la convergence de toutes ces oppositions, pourra isoler la droite et tenir sa politique en échec.

Le Parti communiste mettra tout en oeuvre pour construire un front d'ensemble des oppositions populaires avec la collaboration de tous ceux qui adhèrent - et adhèreront demain - à l'idée du front des progressistes.

Le Bureau politique du P.C.B.

12 février 1973.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE  
29, avenue de Stalingrad  
1000 BRUXELLES

\* \* \*

Bruxelles, le 12 février 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

Cher Camarade,

Le Bureau Politique se réunira

VENDREDI 16 FEVRIER à 9.30 H.

=====

A l'ordre du jour :

- Projet du D.R. quotidien
- Situation politique.

Bien fraternellement,

L. VAN GEYT.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

-----  
Avenue de Stalingrad, 29  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 19 février 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE  
-----

Chers Camarades,

Le Bureau politique se réunira le  
VENDREDI 23 FEVRIER 1973 A 9 H.30.  
=====

A l'ordre du jour :  
-----

- Projet de quotidien.
- Préparation C.C. : situation politique.

Fraternellement,

L. VAN GEYT.

Mars 1973

BP22\_1973\_03

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

-----  
Avenue de Stalingrad, 29  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 26 février 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE  
-----

Chers Camarades,

Le Bureau politique se réunira le

VENDREDI 2 MARS 1973 A 9 H.30.  
=====

A l'ordre du jour :  
-----

- Situation politique.
- Bierset.
- Préparation délégation en URSS.

Fraternellement,

L. VAN GEYT.

Communiqué du groupe parlementaire du Parti Communiste de Belgique.

Le groupe parlementaire communiste a décidé de déléguer comme son représentant à la Commission parlementaire mixte sur la régionalisation, le député Louis Van Geyt, président du Parti Communiste de Belgique, et en qualité de suppléant le député Marcel Levaux, président du groupe parlementaire.

Il a chargé ses représentants de défendre à la dite Commission les idées maîtresses contenues dans la proposition de loi déposée par le groupe le 22 juin 1972, organisant les régions en application de l'art. 107 quater de la Constitution.

Il souligne comme une nécessité primordiale de doter dès le départ, chacune des trois régions d'une assemblée élue au suffrage direct et proportionnel.

Il considère en effet que c'est à la poursuite de cet objectif que doivent s'attacher en premier lieu tous ceux qui tant dans l'opposition qu'au sein de la majorité sont partisans de l'octroi, aux régions, de pouvoirs réels destinés à mieux rencontrer les besoins populaires notamment en matière d'emploi et d'aménagement du territoire. Les récents débats, postérieurs à la déclaration d'investiture, ont d'ailleurs montré la réelle possibilité de trouver jusqu'au sein de la majorité, les forces disposées à mettre en cause des solutions boiteuses telles celles introduites dans l'accord gouvernemental sous la pression de M.M. Van den Boeynants et Vanaudenhove, solutions basées sur des assemblées subordonnées en fait au pouvoir provincial et à une tutelle du pouvoir central.

Les débats ont également démontré la possibilité d'abandon de la clause de la discipline de la majorité prévue dans la déclaration dont l'application rendrait les travaux de la Commission inopérants.

Dans ces conditions, rester absent de la Commission aurait pour effet, de la part de ceux qui se réclament du fédéralisme, de faciliter la tâche des éléments les plus unitaristes de la majorité.

Le 6 mars 1973.

Déclaration de L. VAN GEYT, président du Parti Communiste de Belgique.

Si le groupe parlementaire communiste délègue Louis Van Geyt - et Marcel Levaux en qualité de suppléant - à la commission spéciale sur la régionalisation, c'est pour des raisons claires, qu'il a définies à la Chambre, et dont il tient à informer l'opinion.

Il s'agit pour lui de défendre au sein de la commission spéciale les idées maîtresses contenues dans la proposition de loi communiste sur la régionalisation du pays, et avant tout l'idée qu'il est urgent de doter la Wallonie, la Flandre et la région bruxelloise d'assemblées élues au suffrage universel direct, et dotées de pouvoirs réels pour rencontrer les besoins populaires en matière d'emploi et d'aménagement du territoire.

Un accord sur cette urgente nécessité peut et doit être recherché aussi bien parmi les forces politiques coalisées au sein du gouvernement, qu'au sein de l'opposition. Il ressort en effet des débats sur la déclaration d'investiture et de débats parlementaires plus récents qu'il se trouve même dans les partis de la majorité des opposants à la formule boiteuse voulue par MM. Vanden Boeynants et Vanaudenhove - et selon laquelle la régionalisation se réaliserait "tout au moins au départ" en recourant à une forte dose de provincialisme.

Que ces réticences à l'égard de la formule chère à MM. Vanden Boeynants et Vanaudenhove soient le reflet au Parlement de positions prises dans le pays, notamment par le Mouvement populaire wallon ou par la FGTB (y compris à son Interrégionale flamande) voilà qui paraît évident aux communistes. Mais ils ne s'en tiennent pas à ce constat et estiment qu'il est de leur devoir de communistes de rechercher, jusque dans la commission spéciale, les moyens de dégager une autre majorité pour une autre formule de régionalisation. Une régionalisation effective, dégagée du provincialisme et de la tutelle du pouvoir central.

Cette perspective paraît possible dans la mesure où les députés et sénateurs siégeant à la commission spéciale ne seront plus enfermés dans une discipline de vote qui rendrait leurs travaux inopérants.

Dans ces conditions, rester absent de la commission spéciale aurait pour effet de la part des fédéralistes de favoriser les positions des plus unitaristes parmi les membres de la majorité.

Louis VAN GEYT

Le 6 mars 1973.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

-----  
Avenue de Stalingrad 29  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 6 mars 1973.

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE.  
=====

Cher Camarade,

Le prochain Bureau Politique se réunira

VENDREDI 9 MARS 1973 à 9.30 H.  
=====

A l'ordre du jour :

- la situation politique.

Bien fraternellement,

L. VAN GEYT.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

---  
avenue de Stalingrad 29  
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 12 mars 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE  
=====

Cher Camarade,

Le Bureau Politique se réunira

VENDREDI 16 MARS à 9.30 H.  
=====

A l'ordre du jour :

- Situation politique  
notamment manifestation 28/3 à Charleroi.
- Plan d'action pour la Paix pour le 8 mai.
- Information sur la délégation en U.R.S.S.

Bien fraternellement,

L. VAN GEYT.

## COMMUNIQUE

### CONTRE L'INJUSTICE FISCALE : TAXER LES GROSSES FORTUNES.

Le Bureau Politique du Parti communiste de Belgique, réuni le vendredi 16 mars à Bruxelles, constate que la situation créée par les problèmes budgétaires est alarmante au plus haut degré.

Dès la fin de l'an dernier, le parti communiste avait annoncé les conséquences néfastes des mauvais accords sur lesquels s'appuie le gouvernement Leburton.

Aujourd'hui les dix milliards de dépenses supplémentaires découlant des marchandages tripartites se sont transformés comme prévu en un déficit de 14 milliards de francs ou même davantage.

Le gouvernement parle d'économies et déclare hésiter entre le lancement d'un emprunt ou la levée de nouveaux impôts.

La F.E.B. et la droite, avec l'appui des ministres socialistes et démocrates, essaient ainsi de désamorcer les réactions populaires.

La vérité, c'est que le gouvernement s'apprête à imposer de nouvelles charges fiscales à la majorité des contribuables. C'est au détriment des mêmes contribuables que les économies seront faites, si économies il y a.

Une fiscalité injuste, réduisant sans cesse les avantages acquis par les actions revendicatives, est l'instrument d'une attaque générale contre le pouvoir d'achat des travailleurs. L'offensive commencée sous le gouvernement Eyskens-Cools est poursuivie par le gouvernement Leburton.

Dès aujourd'hui, il faut y riposter.

Il faut obliger le gouvernement à prendre l'argent où il se trouve : du côté des grosses fortunes et des grosses sociétés.

Ces dernières reçoivent cette année un cadeau de 50 milliards de francs en dégrèvements et ristournes sur la T.V.A. Leurs profits augmentent et sont encore engraisés par la spéculation. Elles peuvent payer.

Avant tout, les revenus du travail doivent être protégés.

En conséquence, le Bureau politique du Parti communiste de Belgique préconise :

1. La taxation accrue des gros revenus et instauration d'une taxe sur les avoirs des grosses sociétés et des gros possédants.
2. L'indexation des barèmes fiscaux jusqu'à 400.000 francs de revenu annuel imposable.
3. L'exonération fiscale des revenus annuels inférieurs à 120.000 francs , par le relèvement des minima imposables.

.../..

4. La répression de la fraude fiscale dans le chef des grosses sociétés et des gros possédants.

Ces mesures peuvent sauvegarder les intérêts des salariés, des appointés, des travailleurs indépendants.

Un large front politique et syndical peut et **doit** se former pour mettre en échec l'injustice **fiscale**. Le parti communiste poursuit cet objectif.

Le Bureau politique du  
Parti Communiste de Belgique.

Bruxelles, le 16 mars 1973.

## COMMUNIQUE

A différentes reprises, le Parti communiste a déjà fait savoir qu'il n'était pas opposé, bien au contraire, au principe même d'un pacte scolaire, mais qu'il ne pourrait se rallier en aucun cas aux conceptions qui sont à la base du pacte de 1958.

Si les conditions avaient été réunies pour que s'ouvrent des négociations sans préalable sur la conclusion d'un nouveau pacte scolaire, le Parti communiste aurait donc certainement pris part aux pourparlers avec le ferme désir d'aboutir à un accord.

Mais ces conditions ne sont malheureusement pas réunies.

Ayant examiné attentivement le protocole et les annexes que nous ont soumis les partis gouvernementaux, tant en ce qui concerne l'esprit qui devrait guider les négociations qu'en ce qui concerne les lignes générales d'une adaptation du pacte, nous avons constaté avec regret qu'il s'agissait pratiquement de textes à prendre ou à laisser.

En réalité, la possibilité de participer à de véritables négociations n'est donnée qu'aux forces politiques qui acceptent le fait accompli du récent accord gouvernemental. Or, en partant de cette base, la matière négociable se réduit à des questions de détails. Le protocole et les annexes qui nous ont été soumis ne créent aucune perspective sérieuse pour l'école pluraliste, alors que cette solution nous paraît être la seule qui puisse mettre fin, dans le respect des opinions de tous, aux désordres et aux gaspillages inhérents au système actuel. Isolée d'un tel contexte, la rationalisation préconisée par les présidents des partis gouvernementaux revêt inévitablement le caractère d'une menace pour l'enseignement dans son ensemble et pour l'enseignement public en particulier.

Au surplus, le protocole et ses annexes, dont la commission fait un préalable, ne laissent aucune place véritable au problème fondamental de la démocratisation de l'enseignement.

../..

Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement, puisqu'ils n'ont donné lieu à aucune consultation des organisations syndicales et autres associations directement intéressées : associations de parents et associations de jeunesse. Leur fondement essentiel reste le compromis conclu en 1958 par les "propriétaires" des différents réseaux d'enseignement.

Dans ces conditions, le Parti communiste ne peut marquer son accord sur le protocole et les annexes.

LE BUREAU POLITIQUE DU PARTI  
COMMUNISTE DE BELGIQUE

Bruxelles, le 20 mars 1973.

C O M M U N I Q U E

=====

Le groupe parlementaire communiste

- rejette comme non fondée l'opinion émise par le président de la Chambre selon laquelle la critique sévère du plan V.d.B. de renforcement de la gendarmerie pourrait être assimilée à une insulte à celle-ci ainsi qu'à l'armée ;
- regrette son refus d'insérer aux Annales de la Chambre les justifications de vote hostiles au budget de la gendarmerie qui amorce l'application de ce plan.
- appelle les travailleurs et les jeunes du pays à redoubler de vigilance afin de faire obstacle au plan V.d.B., lequel plan en liaison avec le projet de loi Vranckx et les loi anti-grèves sur le maintien de l'ordre à notamment pour objectif de rendre plus difficile l'expression de l'opinion démocratique des masses et leur lutte contre la politique dite "des revenus" pronée par le grand capital et présente sous diverses formes dans la politique gouvernementale.

Bruxelles, le 20 mars 1973

Procès-verbal de l'Aile flamande du Bureau politique - 23/3/73

Présents : K.Calliauw, J.Debrouwere, A.De Coninck, R. De Smet, J.Turf,  
Fr.Van den Branden, L.Van Geyt.

1° Conseil régional

- Proposer aux fédérations nombre de membres à coopter (2 pour Anvers, Gand, Dendre; 1 pour les autres).

La composition du Conseil régional serait comme suit :

Anvers	9
Turnhout	1
Dendre	4
Gand	5
Limbourg	1
Nord-Brab.	2
Malines	1
Courtrai	2
Bruges	1
Ostende	1

Total : 27

- Le <sup>15</sup> 6 avril, à 20 heures, au Centre, réunion de l'aile flamande du CC
  - pour élire conseil régional (discussion des candidatures des fédérations)
  - pour faire des propositions de candidatures pour le président du Conseil régional.
- Réunion du Conseil régional: 28 avril à <sup>10</sup> 20 h au Centre.  
Ordre du jour : -élection président
  - élection membres cooptés au Bureau flamand
  - luttes politiques

2° Rassemblement des progressistes

Tour d'horizon de l'évolution et des contacts en cours.

L'évolution est positive par le fait que notre participation à ce rassemblement est admise de plus en plus par les autres.

Attention: ne pas perdre de vue la liaison avec le mouvement ouvrier.

Accord pour participer à une série de soirées conférences-débats en Flandres avec "Links", des démocrates-chrétiens et des gens de la gauche de la Volksunie.

3° Fonds Masereel

Accord sur proposition suivante: Monde Entier reste importateur unique. Fournit au Fonds Masereel (et réclame uniquement les frais provoqués par l'importation).

Masereel et Monde Entier ont droit de vente en Flandres.

Avant de soumettre cette proposition au Secrétariat national, il y aura une réunion avec Van Geyt, Turf, Gordower.

4° Investissements immobiliers

Accord pour ne pas faire de demandes supplémentaires des fédérations flamandes avant 1976, pour que l'on puisse mettre des fonds en suffisance à la disposition de la Dendre.

=====

## COMMUNIQUE

Le Bureau politique du Parti communiste de Belgique constate que les restrictions budgétaires envisagées par le gouvernement portent sur des secteurs d'une importance capitale pour les travailleurs. Les "économies" préconisées vont d'ailleurs bien au-delà de l'exercice en cours; il s'agit d'une politique à long terme et non de mesures de circonstances.

Le gouvernement veut diminuer les dépenses de l'Education nationale. Or, une telle diminution ne pourra résulter que d'économies nuisibles à l'enseignement. La démocratisation de l'enseignement, qui doit être réalisée dans le cadre de l'école pluraliste, est incompatible avec une politique de restrictions budgétaires. Quant aux sources réelles de gaspillages, qui résident dans le système anarchique consacré par l'actuel Pacte scolaire, le gouvernement a précisément refusé de les éliminer.

Le gouvernement s'en prend aussi à diverses dépenses sociales, et en particulier aux crédits de l'Assurance-Maladie-Invalidité. Or, les travailleurs savent d'expérience que les compressions dans ce domaine aboutissent toujours à réduire des avantages acquis, voire à les supprimer purement et simplement. Quant aux grands profiteurs de l'AMI, comme les trusts pharmaceutiques, tout indique qu'ils n'ont rien à craindre des intentions gouvernementales.

Ainsi que le Vice-Premier ministre Tindemans l'a confirmé au Sénat, la fermeture en 1973 de quatre charbonnages en Wallonie et la réduction de la production de coke en Campine déchargeront le gouvernement de subsides affectés à cette industrie. Mais, en l'absence d'une politique de l'emploi conforme aux besoins des travailleurs et des régions, pareille économie signifie seulement que le gouvernement se dérobe à ses responsabilités sociales.

Il apparaît enfin que le gouvernement va rogner les maigres crédits consacrés à la coopération au développement, alors que les pays concernés ne bénéficient en réalité que d'une fraction dérisoire de ces crédits. Mais en même temps, le gouvernement soutient le plan de réforme de l'armée de VdB, qui implique entre autres aspects négatifs, un nouvel accroissement des dépenses militaires.

Au surplus, le gouvernement continue à faire planer la menace de nouveaux impôts.

.../..

.../..

Le Parti communiste s'oppose résolument à cette politique d'austérité et appelle les travailleurs à s'unir pour renforcer l'opposition qui se manifeste déjà contre elle.

Il faut non seulement empêcher les mauvais coups qui se préparent contre l'enseignement et l'AMI, il faut aussi réclamer plus fermement l'indexation des barèmes fiscaux jusqu'à 400.000 Fr de revenu annuel imposable et l'exonération fiscale des revenus inférieurs à 120.000 Fr par le relèvement des minima imposables.

Les ressources nouvelles dont le pays a besoin peuvent être trouvées en taxant les avoirs et les revenus des puissances d'argent qui ont été les seules bénéficiaires de la TVA, en réprimant la fraude fiscale à laquelle elles se livrent sur une grande échelle et en mettant fin à un système ruineux d'aides publiques non contrôlées qui permettent à une poignée de groupes financiers de piller les ressources de l'Etat.

Le Bureau politique du Parti  
communiste de Belgique.

Bruxelles, le 23 mars 1973.

## COMMUNIQUE

Le Bureau politique du Parti communiste de Belgique s'élève contre le projet du ministre Vanden Boeynants d'acheter en Allemagne, au prix de quatre milliards de francs, cinquante chars "Léopard" munis de nouveaux équipements anti-aériens.

Une telle dépense serait une provocation vis-à-vis des travailleurs au moment même où le gouvernement veut réaliser des économies budgétaires au détriment de l'enseignement et de la sécurité sociale.

Tout comme le plan de réforme de l'armée, qui a suscité la protestation générale des lycéens et de l'opinion progressiste, ce projet VdB a été inspiré par l'état-major de l'OTAN.

Il ne s'agirait donc pas seulement d'une dépense nuisible du point de vue social, il s'agirait aussi d'une dépense nuisible à la politique que la Belgique se doit d'appliquer pour en finir avec sa dépendance à l'égard de Washington et assurer son avenir dans le cadre de la Sécurité européenne.

Le Bureau politique du Parti  
communiste de Belgique.

Bruxelles, le 26 mars 1973.

## COMMUNIQUE

Le Bureau politique du parti communiste de Belgique exprime sa solidarité aux travailleurs de la région de Charleroi à l'occasion de leur journée d'action du 28 mars. La grève générale prévue à Charleroi pour ce mercredi montre que la défense du volume de l'emploi est une revendication pour laquelle les travailleurs sont prêts à mener la lutte jusqu'au bout. Les forces politiques qui se réclament de la classe ouvrière ont le devoir de soutenir cette lutte et de lui donner les prolongements nécessaires.

L'action générale du 28 mars à Charleroi est inséparable des nombreuses luttes qui se déroulent actuellement à travers le pays, et c'est dans le même contexte que se prépare la grève importante que les travailleurs des ACEC (Marcinelle, Herstal, Gand, Ruysbroeck) ont décidé à une écrasante majorité pour le 2 avril. Partout, les travailleurs associent de plus en plus à la protection de l'emploi celle de leurs revenus et des droits acquis.

C'est une bataille sociale qui met en cause, au-delà des "rationalisations" appliquées par les monopoles capitalistes, la politique économique et financière du gouvernement lui-même. La conclusion que les travailleurs socialistes en tireront est que leurs représentants politiques ne sont pas à leur place dans un tel gouvernement.

L'union des forces ouvrières et progressistes s'impose pour obtenir par l'action, et rapidement, la garantie du volume de l'emploi, la préservation du pouvoir d'achat des salaires et, toujours sur le plan de la défense des revenus du travail, l'indexation des barèmes fiscaux.

Le Bureau politique du  
Parti communiste de Belgique.

Bruxelles, le 27 mars 1973.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

\*\*\*\*\*

Avenue de Stalingrad 29  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 26 mars 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE  
=====

Cher Camarade,

Le Bureau Politique se réunira le

VENDREDI 30 MARS à 9.30 H.

Ordre du Jour :

- Situation politique : conclusions journée 28 mars  
: Acec - Intersièges  
: restrictions budgétaires.
- Problèmes Internat. : visite à Prague -J.Debrouwere  
: délégation en Yougoslavie -  
Cl. Renard  
: examen notre politique étrangère.

Bien fraternellement,

L. VAN GEYT.

Présents:

Huy: Anne Lauwers, Serge Dewetter, Francis Chenot,  
Liège: Jean Fuchs, Jules Pirlot, Marc Reulmont, Jules Pirlot, Serge Beelen,  
Francine Hanquet

Verviers: Georges Lecron

Bruxelles: Marc Somville, Polo Marcus, Alex Cleynen

Excusés:

Jean-Claude Brichart, Freddy Vyncke

Absents:

Martine Casterman, Michel Dermine, Claude Ninana, Alain Dawance.

I. Rencontre entre P.C.B. , J.C.B.

Présents: Louis Van Geyht, Urbain Coussement, Albert Juckmès, Jean Fuhhs

Différentes critiques ont été émises:

- La JCB n'a pas de politique nationale, ni de direction nationale
- La maison des jeunes de Verviers n'a pas d'action politique et est " mal fréquentée"
- La maison des jeunes de Huy est un "lieu de débauche", la JC de Huy n'a pas participé au soutien de la grève de Sittel
- La JC de Bruxelles fait trop de concessions aux gauchistes
- La nationale a édité lors de la manifestation-Peers à Liège un tract dont " la simple vision provoquait des frissons de dégoût" (sic)
- La maison des jeunes de Liège est un lieu de bagarres et de beuveries

Remarque au sujet du Communard: celui-ci n'est pas géré par la JC et très peu fréquenté par celle-ci; mais par les membres du PCB-Liège

- La JC a donné lieu à la désorganisation de la mobilisation à Liège pour la manifestation-Vietnam à Paris

Remarque: C'est parce qu'il n'existe pas de rapport ou très peu entre la JC de Liège et la nationale

- Non convocation d 'Alain Dawance au secrétariat national
- Mauvaise organisation de la fête de la jeunesse à Liège
- En matière de Rassemblement des Jeunes Progressistes la JC " débite le même train-train habituel" (sic)

Remarques émises:1) Liège:

Le Parti n'a pas de politique de jeunesse, si ce n'est une politique de cadres absurde( création de l'organisation des jeunes communistes en concurrence avec la JC, journée du 15 mars sans suite, politique d'implantation sans base militante de maisons de jeunes); Une réelle politique de jeunesse doit s'orienter vers les jeunes travailleurs; la JC de Liège est en train de se développer grâce à de nouvelles sections dans la banlieue ouvrière.

La JC est la branche jeune du parti elle n'a donc pas d'autonomie politique.

2) Huy:

La JC est en reconstruction depuis le congrès, elle a eu pas mal de problèmes, mais elle avance. Le CFW est d'échanger des expériences régionales pour avancer ensemble. Il faut d'abord une JC nationale cohérente pour avoir une politique nationale cohérente.

La JC de Huy travaille en collaboration directe avec le parti. Elle a un rôle important au sein du parti: la gestion financière du parti est tenue par un JC, le comité fédéral est composé de 7 membres du parti et de 5 JC La maison des jeunes est un centre de rayonnement en dehors du parti, les difficultés qui y sont survenues ont été résolues par les JC eux-mêmes. La JC de Huy est la seule organisation de jeunes agissante, elle doit donc jouer un rôle moteur discret.

3) Bruxelles:

Le CFW est une concertation entre régionales pour permettre l'évolution de la reconstruction de la JC

Il est déplorable qu'il n'y ait pas de coordination avec les flamands

La participation des JC aux actions du parti est plus solidaire qu'intéressée